

Après avoir suggéré que chaque compagnie soit entendue, il est convenu de déferer la question aux compagnies mêmes relativement à leur désir de présenter leurs vues par l'entremise d'un ou plusieurs de leurs représentants.

Les statistiques concernant les hypothèques au Canada, soumises par le ministre des Finances, sont imprimées en appendice au compte rendu de ce jour.

A six heures du soir, le comité s'ajourne jusqu'à demain, mardi 30 mai, à 11 h. 15 du matin.

*Le secrétaire du Comité,*

R. ARSENAULT.